



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	19
" " en exercice :	19
" " qui ont pris part à la délibération :	19
Date de la convocation :	22 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 29 AVRIL 2026  
2026 / 33**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. LAURENT Thierry, Mme CHEVALIER Lydie, M. LARGE Eric, Mme SANJUAN Catherine, M. PASQUIER Olivier, M. LORIN Christian, M. KASLANI Mohammed, M. BEN Fabien, Mme CAZABON Laurence, M. CHAMBE Loïc, Mme CHARDIGNY Marie-Pierre, Mme CHEMAIN Nathalie, Mme GUERBER Karine, M. LAMPS Arnaud, MOLARD Cindy, Mme PICORNOT-AURAY Muriel, M. ROLLINGER Laurent, ROUX Cécile.

Excusés :

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

**OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026**

Considérant l'évolution du montant des bases d'imposition ainsi que celle du produit fiscal attendu,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** des taux d'imposition suivants pour l'année 2026 :

- |  |         |
|--|---------|
| - Taxe foncier bâti                    | 28.03 % |
| - Taxe foncier non bâti                | 36.14 % |
| - Taxe habitation résidence secondaire | 10.71 % |

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,  
Annick GRÉMY.